

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 17 (1946)

Heft: 12

Artikel: Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946

Autor: Buhrer, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : 1Va 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, le numéro: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.
Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

SOMMAIRE:

Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946. — La montre-bracelet à remontage par bague circonférentielle. — Communications officielles: Rapport au sujet de la situation des chemins de fer du Jura.

Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946

L'horlogerie suisse a été favorisée par les circonstances, tout autrement qu'après la première guerre mondiale.

Les optimistes à tous crins avaient prédit en 1918, vers la fin des hostilités, que l'activité serait débordante dans tous les domaines. Un économiste français, M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, fit entrevoir un Pactole durable. Son auditoire buvait ses paroles comme un nectar. Tous ceux qui avaient bâti, stocké, en un mot mobilisé de façon excessive leurs réserves, étaient dans la jubilation.

Bien entendu, on tint pour des prophètes de malheur ceux qui émirent une autre opinion.

Les événements donnèrent raison à ces derniers.

Avant la fin de la deuxième guerre mondiale, les autorités fédérales se préoccupèrent de parer au chômage, qui succéderait, pensait-on, à la cessation des hostilités. M. Zipfel prépara un plan dans ce but. Les cantons, les communes furent invités à envisager des possibilités de travail: routes, constructions, drainages, etc.

Tout fut prêt assez rapidement pour accueillir la crise.

Mais la crise ne se déclencha point. Au contraire. Jamais on ne fit autant la chasse aux ouvriers. Dans tous les domaines de l'activité nationale, les bras manquèrent. Les journaux se remplirent et se remplissent encore d'offres d'emplois.

L'agriculture se plaignit d'être handicapée. Elle en rendit responsable l'industrie, qui dépeuplait les campagnes. Mal infor-

mées, des personnages s'en prirent à l'horlogerie, dont les chiffres d'exportation avaient crû considérablement. C'était bien le cas. Les ventes de cette branche de l'activité nationale avaient pris beaucoup d'envol, passant de 195 millions de francs en 1939 à 537 en 1943, à 492 en 1945, tout compris, articles comptés à l'unité et articles comptés au poids.

Ces totaux faisaient grande impression. Pour exporter autant, le 53,4% de l'exportation de la Suisse, en 1945, les fabricants, pensait-on, avaient dû se livrer à une râfle de main-d'œuvre. La montée des salaires, qui éloignait de la terre les gens de la campagne, était provoquée par l'aspiration des usines et des ateliers.

Or, objectivement, les choses se présentent différemment. En août 1939, le recensement fédéral avait dénombré 52.971 ouvriers et ouvrières en horlogerie. Le recensement de septembre 1945 en repéra 42.219, soit une augmentation de 30%.

L'industrie des machines avait augmenté son personnel de 50% aussi. Celles des produits chimiques et du bois avaient doublé leurs effectifs.

C'est donc, semble-t-il, à ces dernières industries qu'on aurait pu adresser des reproches. Mais il n'en fut rien. L'horlogerie se vit presque clouer au pilori. Était-ce parce que l'ouvrier horloger a toujours été jaloué par ceux qui sont sevrés des avantages de la ville ?

Et si la vie a augmenté, n'est-ce pas en raison de causes extérieures, et pas le moins du monde par le fait de l'activité des horlogers, dont les salaires ont suivi l'enchérissement extérieur.

L'augmentation des effectifs dans l'horlogerie ne s'est pas faite tellement aux dépens de l'agriculture. Pas mal de gens des villes furent embauchés, qui auparavant restaient à la maison, soit pour tenir le ménage soit pour aider aux travaux domestiques. Des personnes d'âge, à petits revenus, furent engagées à prendre le chemin de la fabrique. Les mères de famille placèrent leurs enfants dans les crèches. Si les paysans sont touchés, il en est peut-être davantage des artisans, qui ont dû faire venir des ouvriers et des ouvrières d'Italie.

L'industrie aurait-elle dû réduire les salaires pour enrayer l'immigration ou refuser des commandes ?

Utopie !

C'est comme si l'agriculteur, en présence d'une fenaison abondante, en sacrifiait une partie.

La demande de montres était pressante. Il fallait profiter de l'aubaine, dont bénéficierait l'agriculture par répercussion. Un paysan fait des meules, quand il ne peut pas engranger toute sa récolte de foin. L'industrie n'agit pas autrement en présence d'un afflux de travail. Elle recrute toute l'aide possible et songe à créer une réserve. Et cela d'autant plus que l'horlogerie est extrêmement sensible aux dépressions économiques. Le fisc enfin ne lui laisse que les miettes de la prospérité.

En un mot comme en cent, chacun doit se réjouir d'une euphorie qui permet d'équilibrer les finances privées, communales et cantonale. N'est-ce pas assez que celles de la Confédération plafonnent à onze milliards !

Il ne faut pas perdre de vue non plus que l'horlogerie n'a pas seulement augmenté son personnel. Elle a accru et perfectionné considérablement ses moyens techniques. Elle pourra mieux affronter la concurrence étrangère, qui s'affirmera de plus en plus aux Etats-Unis, en France, en Angleterre.

La population non industrielle a perdu de vue un fait important, à savoir le rôle de premier plan qu'ont joué les exportations horlogères dans la balance du commerce extérieur de la Suisse. Voyons comment cette dernière s'est comportée depuis 1940.

En milliers de francs			
	Importations	Exportations	Excédent des importations
1940	1.853.621	1.315.690	537.931
1941	2.024.542	1.463.348	560.994
1942	2.049.345	1.571.749	477.596
1943	1.727.079	1.628.949	98.130
1944	1.185.931	1.131.835	54.096
			Excédent des exportations
1945	1.225.366	1.473.697	212.331

Pendant cinq ans, la balance extérieure de notre commerce fut déficitaire. Les rentrées de capitaux étant difficiles, parfois impossibles parce que gelés, l'économie suisse aurait dû s'acquitter en or, au détriment de la couverture métallique des billets de la Banque Nationale. Et bien, au cours de ces cinq ans, l'industrie horlogère a exporté pour 1 milliard et 370 millions. Et cela est extrêmement important, parce que cette exportation comportait du travail pour 95 %. Le reste, insignifiant, est la part des matières premières.

Or, le déficit de la balance du commerce pendant ces cinq ans fut de 1 milliard 728 millions. Sans l'exportation horlogère, le déficit se fût élevé à plus de 3 milliards.

En 1945, la balance du commerce fut favorable, puisque les exportations dépassèrent les importations de 212 millions de francs, mais l'exportation horlogère atteignit 492,5 millions de francs.

L'horlogerie fournit un moyen d'échange hors de pair. Aucune autre industrie suisse ne lui est comparable par la proportion de main-d'œuvre incorporée à ses produits, qui valent leur pesant d'or au propre comme au figuré. Cela doit être sérieusement pris en considération, à mesure que la part *ad valorem* de l'exportation horlogère représente le 33,4 % du total de nos exportations. A ce point de vue, l'horlogerie s'inscrit première dans le commerce helvétique d'exportation.

A-t-on eu à l'égard de cette « mine d'or » toute la considération qu'il aurait fallu ?

L'a-t-on mise sur le même pied que les industries moins sujettes aux dépressions économiques ?

A-t-on tenu compte suffisamment du volant-réserve que doit s'efforcer de posséder une industrie qui dépend de l'étranger dans la proportion de 95 % de sa production ?

Ce ne fut pas le cas. On l'assimila à des industries dont l'activité connaît beaucoup moins l'incidence de la situation économique extérieure, à des industries qui eurent par conséquent la possibilité d'amortir et de créer des réserves. L'impôt sur les bénéfices de guerre opéra comme une sangsue, à telles enseignes qu'il dut être supprimé. Un autre impôt, moins aspirateur, le remplacera. Il risque hélas ! de se trouver en présence d'un état économique en decrescendo.

L'année bientôt échuë a été marquée par l'obligation où s'est trouvée la Suisse de favoriser l'exportation par des prêts à certains pays : Belgique, Hollande, France, Angleterre même.

Ces pays n'étaient pas en mesure d'exporter chez nous de quoi compenser leurs achats. La compensation se fera par consommation de nos crédits, qui devront être, bien entendu, rentés et amortis.

Les Etats-Unis ont obtenu que notre exportation annuelle fût contingentée à 7,5 millions de montres et mouvements. Rien ne nous y obligeait. Une campagne bien orchestrée par un personnage agissant soi-disant au nom des ouvriers horlogers des États-Unis, impressionna nos autorités et nos négociateurs.

Les importations clandestines ne seront pas empêchées par les mesures auxquelles la Suisse a dû souscrire. C'est peut-être autre chose qui rationnera de force l'exportation suisse. Le boom d'après-guerre touche à sa fin aux U.S.A. L'industrie a comblé les insuffisances d'articles de consommation. A la Bourse, les grèves aidant, on n'a plus une confiance inébranlable dans la stabilité des cours. Les actions industrielles fléchissent et les épargnants thésaurisent des billets ou des valeurs réelles. L'Américain sera amené à réduire son standard de vie ou bien à le reconquérir par des compétitions sur les marchés extérieurs. Ne constate-t-on pas déjà qu'il tend à écouler des produits fabriqués en plus grand nombre qu'autrefois ?

La Grande-Bretagne a conclu un accord financier avec la Suisse, qui lui a ouvert un crédit de 15 millions de livres. Ce dernier profitera aux industries d'exportation et au tourisme. Mais la mise à contribution du crédit ci-dessus se fait à une allure trop rapide. D'autre part, des spéculations eurent lieu, pour le grand dam des opérations primitivement en vue.

La livre sterling sert de monnaie d'échange internationale à 84 pays. Ils forment ce que l'on appelle le Bloc, la zone, l'aire

sterling. Un contingentement était intervenu pour doser les exportations de Suisse. Mais les visas délivrés, s'agissant de l'horlogerie, dépassèrent des deux tiers les contingents fixés. Cela paraît étrange. En attendant, les exportateurs sont bloqués en marchandises et en espèces.

La Grande-Bretagne, le Nord de l'Irlande, les Iles de Man et du Canal de la Manche sont exclus du régime qui bloque l'exportation vers les pays de l'aire sterling. Espérons qu'un *modus vivendi* ne tardera pas à porter remède, dans toute la mesure possible, à une situation aussi inattendue que préjudiciable.

Un accord entre horlogers a réglé l'importation des montres en Grande-Bretagne. L'exportation de montres suisses comportera une catégorie de pièces d'une qualité supérieure. D'autre part, la Suisse louera aux entreprises britanniques des machines horlogères, à des conditions qui garantissent, paraît-il, contre le chablonage et la contrefaçon. Une société suisse a été fondée dans ce but, sous le nom de Machinor. Elle groupe, par contributions respectives de 500.000 francs, la F.H., les Fabricants de machines et la F.O.M.H.

L'exportation en 1946 a continué jusqu'à fin octobre de se faire à une allure un peu plus forte qu'en 1945. A fin octobre, le nombre des pièces des dix mois écoulés de 46 accuse une augmentation de 1 million 500 mille. En valeur, l'augmentation ressort à 70,5 millions de francs.

Avec les articles comptés au poids (pendulettes, réveils, pièces détachées, etc.), qui ont enregistré une exportation de 47 millions de francs, le total de l'exportation, pour les dix mois écoulés de 1946, atteint 490 millions. Comme il reste à courir les mois de novembre et de décembre, on peut prévoir que l'ensemble de l'année montera à un demi-milliard et 80 ou 90 millions de francs. De 1941 à 1946, le prix moyen unitaire de la montre, mouvements compris, a doublé, passant de fr. 13,12 à fr. 27,16. Ce n'est pas seulement l'effet de l'enchérissement général, mais d'une proportion plus grande de pièces meilleures, en qualité et en types (montres compliquées).

Une grève intempestive des ouvriers sur cadran métal a déclenché un lock-out. Si le moment était peut-être bien choisi tactiquement, de la part des dirigeants du personnel, il ne l'était pas du tout au point de vue général. L'exportation de novembre et de décembre le montrera, pour le plus grand dam de l'économie générale et des ouvriers immobilisés.

Les avoirs suisses aux Etats-Unis sont débloqués depuis peu. Puisse cette opération, qu'on a tant souhaitée en son temps, ne pas aplanir la voie à un nouveau 1936 !

Dr H. BUHRER